

7, Épancheurs, 7
 7, Épancheurs, 7
 7, Épancheurs, 7
 7, Épancheurs, 7

AUJOURD'HUI : GRANDE MISE EN VENTE DE COSTUMES

pour Enfants de 4 à 11 ans
 très bonne qualité et jolie façon, dans les prix de 6 à 8 francs.

La vente durera UN JOUR SEULEMENT!

LE CACAO SOLUBLE DE GAEDKE

est supérieur à toutes les marques connues.

Ce produit, d'une pureté garantie, se distingue par sa qualité nutritive, son goût agréable, son arôme délicieux, son emploi très économique, sa préparation instantanée, son prix très réduit.

EN VENTE A NEUCHÂTEL :

chez M. François Gaudard, à la pharmacie A. Dardel et M. Ch. Seinet, comestibles.
 Dépôt pour la vente en gros : chez M. Eugène HÆRLIN, à Genève.

Le meilleur des apéritifs

est le vrai (M. 10335 Z.)

BITTER DENNLER

INTERDAKEN

LAITERIE DES FAHYS

Rue St-Maurice 15

Reçu frais tous les jours :

BEURRE CENTRIFUGE

Beurre de montagne extra

Beurre à fondre

CRÈME

très épaisse.

FROMAGES GRAS

de la Sagne et Côte-aux-Fées

1^{res} qualités.

Mont-d'Or. Brie. Roquefort.

Reblaichons. Servettes. Bondons.

Tête de Moine. Limbourg.

Schabziger. Tommes. Fromage

à la Crème.

LIVRÉ A DOMICILE :

CHAUD LAIT

Matin et soir.

On accepterait encore quelques clients réguliers.

BARBEY & Cie

Brosses à cheveux, à habits.
 Brosses à dents, à ongles, à peignes.
 Brosses pour meubles.
 Démêloirs et peignées.
 Épingles et peignes fantaisie pour coiffures.
 Épingles imperdables et de toilette.
 Ciseaux et couteaux de poche.
 Dés, aiguilles, crochets à crocheter.
 Savons de toilette fins et mi-fins.
 Savonnettes dans tous les prix.
 Vinaigre de Bully. Eau de Cologne.
 Eau de quinine. Huile à cheveux.
 Éponges fines et ordinaires.
 Sacs et filets pour éponges.
 Trousses de voyage et de toilette.
 Peppermint et Alcool de menthe.

L.-F. LAMBELET & Cie

17, FAUBOURG DE L'HOPITAL, 17

à NEUCHÂTEL

HOUILLE et COKE

POUR CHAUFFAGE DOMESTIQUE

Houille, purgée de menu S^{te}-Elisabeth.
 Houille, grosse braisette lavée.
 Houille, morceaux de Saarbruck.
 Anthracite belge, 1^{re} qualité.
 Briquettes de lignite.
 Briquettes perforées.
 Petit coke lavé de Blanzly.

Prompte livraison à domicile. - Téléphone.

Boulangerie-Pâtisserie

RUE DU CHATEAU

Nouilles aux œufs.
 Pain sec et panure.
 Leckerlis de Bâle.

Auguste JOSS.

BON VEAU pour finir d'engraisser, à vendre. S'adresser au vigneron de la Grande Rochette.

G. ANTOINE

Horticulteur-fleuriste

Téléphone PLAN Téléphone
 Bouquets de fête et de deuil.
 — Articles mortuaires en tous genres. —
 Vannerie artistique et ordinaire.

Bouquets Mackart, graminées, palmes, etc.

Fleurs coupées.

Expéditions au dehors.

TRICOTAGE à la MACHINE

6, Rue du Concert, 6

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Rantage depuis 40 cts.

Beau choix de laines et coton.

Se recommande,

A. DUBÉY.

ATTENTION

Chez le soussigné :
 Régulateurs, depuis fr. 30.—
 Montres, " " 7.—
 Réveils, " " 3,50
 Chaines argent, " " 5.—

Grand choix en tous genres de chaque article.
 Rhabillage de tous genres de pendules, montres et bijouterie.

Se recommande,

VUITEL-SAGNE

rue du Château 13, COLOMBIER.

Appel aux personnes en santé et aux malades

N'OUBLIEZ PAS, pour votre propre bien et pour celui de l'humanité, de ne pas prendre de médicaments — qui sont cause de presque toutes les maladies chroniques, — sans avoir lu les ouvrages de **Louis Kuhne**. C'est ce que vous pourrez vous procurer de plus utile pour vous ou pour offrir comme étrennes; ils font connaître au monde la plus utile découverte du temps actuel.

VOICI LE TITRE DE CES OUVRAGES :

La nouvelle science de guérir, manuel des personnes en santé et des malades. Vol. de 555 pages avec figures, traduit d'après la 6^e éd. allemande dont 24,000 exemplaires ont été vendus en deux années.

Suis-je bien portant ou malade? Pierre de touche et conseiller pour chacun. Broch. de 48 pag., prix fr. 1.—

En vente chez

E. MEYER-TIÈCHE, à ÉVILARD, Bienne (Suisse), qui enverra gratuitement sur demande prospectus et certificats de guérisons.

Consultations et renseignements gratuits dans tous les cas de maladie; réponses par lettre également gratuites, autant que possible. — Discretion absolue.

Se recommande,

E. MEYER-TIÈCHE

Exposition de JOUETS

Poupées articulées et autres
GRAND CHOIX DE JEUX
 Chars avec siège
RÉPARATIONS DE POUPÉES

Bazar Neuchâtelois
Fritz VERDAN
 PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE



Régénérateur des Cheveux de ROSETTER

fabriquée par **Ch. Zimmermann**, à Constance - Emmishofen, est la meilleure, la plus inoffensive et la meilleur marché de toutes les teintures existantes. Elle donne aux cheveux gris leur couleur naturelle et un brillant de première jeunesse. Elle arrête la chute des cheveux et est excellente contre les pellicules. Se vend, en flacons de fr. 2.50 et 3.50, au seul dépôt à Neuchâtel, chez

Fritz KRËTER, coiffeur, 20, rue de l'Hôpital, 20.

A vendre 6 à 800 pieds de fumier. S'adresser Prébarreau 2.

ASTI

Comme les années précédentes, j'offre, à mes amis et connaissances, de l'**ASTI**, qualité supérieure, par tonneaux et panier d'au moins six bouteilles.

PRIX MODIQUE

Se recommande,

D. MANZINI

JUS DE CITRONS

à la fabrique de **Biscotins Matthey** et des véritables **biscotins aux amandes**, rue des Moulins 19.

A vendre d'occasion des manteaux de garçon. A louer ou à vendre une **voiture de malade**. M^{me} Richard, Grand'Rue, 10.

Chien Pour cause imprévue, à vendre un jeune chien de garde, à un prix avantageux. S'adresser à Ernest Paris, Parcs 54.

Porcs gras à vendre, s'adresser Laiterie des Fahys, vis-à-vis du Patinage.

ON DEMANDE A ACHETER



Achat, vente, courtage et échange de monnaies et médailles, spécialement de Suisse et Neuchâtel. Recherches et renseignements monétaires.

APPARTEMENTS A LOUER

■ Pour St-Jean 1894, à louer, à un ménage peu nombreux ou à deux dames, un joli appartement de plusieurs pièces et dépendances. S'adresser à M^{me} Emile Tripet, Avenue de la Gare, 15, lundi, mercredi et samedi, de 4 à 5 heures, ou tous les jours de 1 à 2 heures.

Disponible dès maintenant, logement de 6 chambres et dépendances, au centre de la ville. S'adr. à l'étude Wavre.

A louer, pour St-Jean 1894, un appartement confortable, composé de 4 chambres, situé rue St-Honoré. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, pour Noël, un appartement composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser en l'étude du notaire Juvel, à Neuchâtel.

A louer, pour Noël 1893, un logement au 3^{me} étage, de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Gustave Koch, rue du Trésor 7, 2^{me} étage, de 10 heures du matin à midi.

A louer, à Valangin, pour Saint-Georges ou plus tôt, un logement de 3 chambres, une cuisine, galetas, chambre haute, cave, écurie, grange, remise et jardin. Pour renseignements et conditions, s'adresser au propriétaire Charles Probst, à Valangin.

A remettre, pour cas imprévu, tout de suite, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à M. Louis Schultz, à Bevaix.

A louer, dès maintenant, un appartement de 2 chambres, situé rue du Temple-Neuf 24; un dit, de 2 chambres, au Tertre 14. — Pour Noël, un appartement de 2 chambres et dépendances, au Tertre n° 14. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée à louer, rue Purry 6, 3^{me} étage.

Chambre agréable, située au midi. Avenue du 1^{er} Mars 4, 1^{er} étage.

Places pour deux coucheurs, Moulins 15, 2^{me} étage, devant.

Jolie chambre meublée, Place d'Armes n° 5, au 1^{er} étage.

Deux grandes chambres meublées, Vieux-Châtel 6, chez M^{me} Stahl.

A louer deux chambres au soleil, contigues et indépendantes, l'une avec cheminée. S'adresser tous les matins à la rue du Bassin 14, au second.

Chambre à partager avec un monsieur de bureau; pension soignée. Rue Pourtalès 5, 2^{me} étage.

Chambre et pension Avenue du 1^{er} Mars 12, r.-de-chaussée.

A louer, tout de suite, rue de l'Industrie, une chambre non meublée, avec cheminée et alcôve; conviendrait à une personne d'âge mûr. S'adr. au bureau de la Feuille d'avis. 589

Bonne pension et jolies chambres meublées, ou pension seule. — Rue Coulon 2, 3^{me} étage.

Chambre et pension, rue Pourtalès 3, 2^{me} étage.

A louer, pour le 1^{er} décembre, à un monsieur rangé, une jolie chambre indépendante, bien meublée, au soleil et avec balcon. S'adresser rue Pourtalès 7, au 3^{me} étage.

A louer une jolie chambre meublée. Hôpital 12, 3^{me} étage.

Deux chambres chauffables; vue sur le Port. Pension. Conversation française. S'adr. Faubourg du Lac 10, 3^{me} étage.

Dès maintenant ou plus tard, rue de l'Orangerie, jolie chambre meublée, pour un monsieur. S'adresser rue de l'Hôpital n° 11, 3^{me} étage.

LOCATIONS DIVERSES

Local bien situé pour café de tempérance. Adresse: M. M. 630, au bureau du journal.

A louer de suite, à la rue Pourtalès, un local au rez-de-chaussée, avec cave, pouvant être utilisé comme magasin ou bureau. S'adresser à E. Bonjour, notaire.

A remettre tout de suite deux magasins. S'adresser faubourg du Château 9, rez-de-chaussée.

A louer, pour Noël, une grande cave, située rue du Temple-Neuf. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

ON DEMANDE A LOUER

Un professeur de notre ville demande à louer, pour Saint-Jean 1894, soit un grand logement, soit deux petits, ou de préférence une propriété à proximité de la ville avec 8 à 10 pièces. — Adresser les offres: H. H. 654 au bureau de la Feuille.

On demande à louer un petit local d'un accès facile, à proximité de la rue de l'Hôpital, pour y entreposer des marchandises. Offres sous chiffre A. Z.653 au bureau de ce journal.

On demande à louer ou à acheter, des la Saint-Martin 1894,

UN PETIT MOULIN

si possible avec un peu de terre. Paiement garanti. Le bureau du journal indiquera. 647

On cherche, pour Noël, un petit logement salubre, de préférence au levant de la ville: Maladière, Fahys ou Vieux-Châtel. Offres au bureau de la Feuille sous J. P. 641.

639 Un ménage tranquille, sans enfants, désire trouver, pour Saint-Jean, un logement de 3 chambres, dans un des quartiers Est de la ville. S'adresser au bureau de la Feuille.

On cherche à louer, pour le printemps prochain, un appartement de 4-5 chambres, bien situé. Adresser les offres à MM. Court et Cie, Concert 4.

OFFRES DE SERVICES

Un domestique, possédant de bons certificats, cherche pour tout de suite une place comme cocher ou domestique de campagne. S'adresser chez M. Eug. Lambert, aux Prises de Gorgier.

On désire trouver une place pour un homme de 28 ans, sachant soigner le bétail et faire tous les travaux de campagne. Il possède de bons certificats. S'adresser chez M. de Dardel, à Vigner, Saint-Blaise.

Une jeune dame, sachant bien coudre et repasser, cherche une place comme bonne ou femme de chambre. S'adresser Neubourg 10, au second.

Une fille honnête et capable, pourvue de bons certificats, cherche à se placer comme femme de chambre ou cuisinière, dans un hôtel ou maison particulière. Entrée immédiate. S'adr. à M^{me} Bertha Lederarch, hôtel du Cheval blanc, St-Blaise.

645 Une jeune Suisse, qui parle les deux langues, d'un caractère agréable, demande place, en Suisse ou à l'étranger, dans une bonne famille, pour s'occuper des enfants et du service des chambres. Certificat et photographie à disposition. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune Allemand cherche, pour tout de suite, une place comme garçon de magasin, d'hôtel, ou autre emploi. S'adresser chez M. Meyer, St-Maurice 5.

Une fille de 21 ans cherche une place comme cuisinière ou pour tout faire dans une bonne famille. S'adresser Avenue du 1^{er} Mars 22, 3^{me} étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande de suite une personne de toute moralité, pour faire le ménage et soigner deux enfants de 4 et 5 ans. S'adresser à M. Paul Favre, instituteur, à Valangin.

On demande

comme femme de chambre et aide de ménage, une fille de bonne famille, connaissant le service de table, la couture et la lingerie. S'adresser à M^{me} Hoffmann, Thoun. (O. 9176 F.)

ON CHERCHE

UNE BONNE SUPÉRIEURE FRANÇAISE auprès d'un garçon de 5 ans. S'adresser: Baronne de Mauler, Herrlingen près Ulm (Wurtemberg). (H. 11127 Y.)

BONNE

On cherche, pour le printemps, dans la Provence rhénane, une demoiselle d'âge mûr, de la Suisse française, protestante, pour soigner deux enfants de 2 1/2 et 6 ans. On accepte seulement des offres de demoiselles qui occupent actuellement, en Allemagne, une position semblable, et qui pourraient se présenter personnellement. Offres sous chiffre K. 8305, à Rodolphe Mosse, à Cologne s./Rhin. (Ka. 413/11.)

649 On demande pour tout de suite une servante qui connaisse le service d'un ménage. S'adresser au bureau du journal.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour un pensionnat de demoiselles, un maître de danse capable. Adresser les offres par écrit, avec conditions, sous chiffre R. 640, au bureau de ce journal.

Pâtissier Très bon ouvrier pâtissier cherche place. S'adresser F. Z. 10, poste restante, Neuchâtel.

UNION INTERNATIONALE
DES
AMIES DE LA JEUNE FILLE

Le Bureau de renseignements, rue du Coq-d'Inde 5, au rez-de-chaussée, est à même de fournir de bonnes adresses de femmes de ménage et remplaçantes-cuisinières.

VOLONTAIRE

Un brave jeune homme, intelligent, pourrait entrer, à de bonnes conditions, dans le bureau d'une maison de fabrication de la Suisse centrale, pour se perfectionner dans la langue allemande. S'adresser sous chiffre W 14477 L à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, Lausanne.

Gouvernante

On demande demoiselle 25 à 35 ans, protestante, langue française, bonne lectrice, pouvant surveiller un ménage et travailler à l'aiguille. Ecrire sous O-9678-X à Haasenstain & Vogler, Genève.

Un jeune garçon de 16 ans cherche un emploi quelconque. S'adresser Maladière 22, 1er étage.

Un homme marié, fort et robuste, connaissant la tonnellerie, cherche de l'occupation dans un commerce ou magasin quelconque. S'adresser Côte 4, 3me étage, à droite.

VOLONTAIRE

Un jeune homme de la Suisse allemande, désirant se perfectionner dans le français, cherche un emploi dans un bureau de la ville. Références à disposition. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis. 635

Une fille de 24 ans cherche une place dans un magasin, pour servir. S'adresser rue du Seyon 36, 2me étage, à gauche.

Un voyageur expérimenté dans le commerce des vins, connaissance étendue, cherche une place analogue à traitement fixe; peut entrer de suite. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis qui indiquera. 632

APPRENTISSAGES

Apprenti boulanger

La Société de Consommation de Dombresson demande un apprenti boulanger, pour entrer au commencement de janvier 1894. S'adresser pour tous renseignements au soussigné.

Dombresson, le 5 décembre 1893.

Le secrétaire, C. SANDOZ.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

851 Un encaisseur qui a commis en ville une erreur à son préjudice, serait reconnaissant à la personne qui découvrirait cette erreur, si elle voulait donner son adresse au bureau de ce journal.

AVIS DIVERS

Société neuchâteloise de géographie

Assemblée générale jeudi 7 décembre 1893, à 8 h. du soir, local de l'Académie.

Ordre du jour :

Souvenirs du Brésil (suite et fin) par M. C.-A. Philippin.
Renouvellement du Comité.

Tous les membres de la Société sont instamment priés d'assister à cette importante réunion.

SOCIÉTÉ

ANCIENNES CATÉCHUMÈNES DE L'ÉGLISE NATIONALE

RÉUNION renvoyée au mardi 12 décembre 1893.

Ebenezer - Kapelle

9, Rue des Beau-Arts, 9

Vom Montag den 4. bis und mit Freitag den 8. Dezember, jeden Abends 8 Uhr, **Heilungen und Evangelisations-Versammlungen.**

Jedermann ist herzlich eingeladen.

Chapelle des Terreaux

DIMANCHE 10 DECEMBRE
à 7 h. du soir.

CONFÉRENCE

SUR LA

Mission dans l'Inde

par

M. Ch. PITON, ancien missionnaire.

(Collecte pour le déficit des Missions de Bâle.)

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS

RÉUNION, VENDREDI 8 DÉCEMBRE à 8 heures à l'Hôtel DuPeyrou.

CONFÉRENCE

de M. le colonel de Montmolin sur

Le tir de guerre de l'infanterie.

N° 289 (7 Déc) AMME ! U MONDE

EXPOSITION universelle de CHICAGO

54 PREMIÈRES RÉCOMPENSES

sont décernées à la

COMPAGNIE "SINGER"

Pour la supériorité de ses différentes machines à coudre.

SUCCÈS UNIQUE

DISTINCTION SANS PRÉCÉDENT. — Surpassant toutes les autres récompenses.

Seule Maison à NEUCHÂTEL
2, PLACE DU PORT, 2

NOTARIAT

CH^S-EDM. OHNSTEIN

Avocat et Notaire

A COLOMBIER

s'occupera dès ce jour, en son Etude, outre les affaires rentrant dans la pratique de la profession d'avocat, de l'exercice du

NOTARIAT

BALS COSTUMÉS
du Kursaal de Genève. — 10, 11 et 12 décembre.

On trouvera en location grand choix de costumes riches et dominos pour dames et messieurs.

MAISON HUMBERT

2, Rue Centrale, Genève. (H. 9:81 X.)

RIVIERA CANNES RIVIERA

HOTEL-SAVOY

dans une situation ravissante et des plus tranquille, entouré d'un grand jardin.

— PRIX MODÉRÉS — (H. 10,690 Y.)

SE RECOMMANDE,

Lang-Haller,

propriétaire de l'Hôtel TERMINUS, à Interlaken.

Salle circulaire du Gymnase

Vendredi 8 décembre 1893

à 5 h. du soir

CONFÉRENCE

donnée par

M^{lle} HUDRY-MENOS

sur

Les femmes dans les drames de

Henrik Ibsen

et

La future position de la femme.

Prix des places : 2 fr.

1 fr. 50 pour les membres du Corps enseignant, élèves, étudiants et pensionnats.

On trouve des billets à l'avance aux librairies Attinger, Berthoud, Delachaux & Niestlé et, le jour même, à l'entrée de la salle.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE

DE LA

Fabrique de Chapeaux de Paille DE NEUCHÂTEL

Conformément à l'article 15 des statuts, MM. les actionnaires de la Société auxiliaire de la fabrique de chapeaux de paille de Neuchâtel sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **vendredi 22 décembre 1893**, à 11 heures du matin, à la fabrique A. Jeanneret & Co.

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes et de la gestion du conseil d'administration.
2. Nomination du conseil d'administration.
3. Nomination de 2 commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1894.
4. Propositions individuelles.

Pour assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires devront se présenter munis de leurs titres d'actions ou d'un récépissé tenant lieu de ces titres.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition de MM. les actionnaires, au siège social, pendant les huit jours qui précéderont l'assemblée (art. 16).

Neuchâtel, le 6 décembre 1893.

Le Conseil d'Administration.

CURATELLE

Il est rappelé au public que le citoyen Richard Aeschoug, domicilié à Peseux, est sous curatelle. En conséquence, toutes dettes contractées par lui, achats ou emprunts, seront rigoureusement contestées. Les personnes chez lesquelles il se présenterait pour emprunter ou prendre des marchandises à crédit voudront bien en donner avis au curateur, M. J. Wavre, avocat.

HARMONIE DE NEUCHÂTEL

L'Harmonie de Neuchâtel a l'honneur de convier par le présent avis ses membres honoraires et ses membres passifs, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'acquisition de ses instruments, de ses uniformes et de ses bannières, ou qui lui ont prêté leur concours lors de la fête champêtre de cet été, à la

SOIRÉE FAMILIÈRE

qu'elle donnera, samedi prochain, 9 décembre, à 8 heures du soir, au Chalet du Jardin Anglais.

Elle les prie en outre de vouloir bien retirer leurs cartes d'invitation au magasin de M. R. Heller, ferblantier, rue du Seyon 30, membre du Comité, d'ici à vendredi 8 décembre, à midi.

Les personnes munies d'une Carte d'invitation seront seules admises à cette soirée. Le programme en sera distribué à l'entrée.

PENSIONNAIRE

On désire placer, au printemps prochain, dans une **bonne famille bourgeoise**, où il serait si possible seul pensionnaire, un jeune garçon de 15 ans, bien élevé, qui fréquentera l'Ecole de Commerce.

Le prix pour la pension et la chambre serait de fr. 1000 par an, à la condition que le jeune homme soit tout à fait bien placé.

Faire les offres par écrit à M. B. Fallet, négociant, Industrie 24, Ville.

M^{lle} Emma TORTI blanchisseuse-repassuse, se recommande à ses amis et connaissances et au public en général, pour tout ce qui concerne son métier. — Blanchissage à neuf de dentelles et rideaux. — Ouvrage prompt et soigné.
Domicile : Place Alexis-Marie Piaget 9, rez-de-chaussée.

BUREAU DE

PRÊTS sur GAGES

OUVERT

de 9 h. du matin à 6 heures du soir

Prêts sur or et argent (montres, chaînes, couverts, etc.) — Discretion absolue.

S'adresser au directeur, rue Coulon 12, rez-de-chaussée, à gauche, Neuchâtel.

Grossenbacher, à Valangin

annonce aux éleveurs de pores et à ses connaissances, qu'il a à disposition, dès aujourd'hui, un beau verrat blanc de race Yorkshire Gréonais.

Toujours un beau choix de pores maigres de différentes grandeurs, à vendre.

VENTE DE BIENFAISANCE

en faveur de l'asile de Leysin, le jeudi 14 décembre, à la Salle des Conférences, à Neuchâtel.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par

- M^{mes} Alexandre de Dardel, Saint-Blaise.
- Fritz Morin, Colombier.
- Ernest Knab, Peseux.
- M^{lles} Lombard, Anvernier.
- Louise Cornaz, Montet.
- Elisa Cornaz, " "
- M^{mes} Albrecht-Gerth, Neuchâtel.
- Borel-Courvoisier, " "
- Eugène Borel, " "
- Roger Chavannes, " "
- Jean Courvoisier, " "
- James de Dardel, " "
- Paul Godet, " "
- Philippe Godet, " "
- Jeanhenry-Legler, " "
- de Montmolin-Mayor, " "
- Röthlisberger-Dezme, " "
- Roulet-Zürcher, " "
- Verdan-Henry, " "
- M^{lles} Ida Alloth, " "
- Julie de Bosset, " "
- Blanche de Chambrier, " "
- Marthe Courvoisier, " "
- Marie Lardy, " "
- Cécile de Marval, " "
- Emma Suchard, " "
- Sophie Courvoisier, " "

Une soirée littéraire et musicale, en faveur de la même œuvre, sera donnée par quelques amateurs, le soir de la vente, dans la Salle des Concerts.

Leçons

Une personne capable désire donner des leçons de conversation, piano et français, à 1 fr. l'heure. S'adresser poste restante, A. B., Marin.

ON VOUDRAIT PLACER

une jeune fille ayant fréquenté une école de district et désirant se perfectionner dans le français, dans une bonne famille, de préférence chez un pasteur ou instituteur. Comme équivalent d'une partie des frais de pension, elle seconderait la ménagère, s'occuperait des enfants ou s'aiderait à servir dans un magasin. Le bureau du journal indiquera. 643

Pour vente et achat de Valeurs et Fonds publics, s'adresser à JULES MOREL, à Neuchâtel.

RÉUNION COMMERCIALE, 6 décembre 1893

VALEURS	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	540	—	—
Banque du Locle	610	—	—
Credit foncier neuchâtel	555	—	—
La Neuchâteloise	—	430	—
Fab. de ciment St-Sulpice	680	—	—
Grande Brasserie	—	510	—
Papeterie de Serrières	—	—	500
Câbl. él., Cortailloz, priv.	—	—	500
Dito, actions d'apport	—	—	400
Régional du Vignoble	—	—	400
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	590
Immeuble Chatoney	—	—	60
Hôtel de Chaumont	—	—	—
Manège de Neuchâtel	—	—	—
Franco-Suisse obl. 3 1/2 %	465	—	—
Etat de Neuchâtel 4 1/2 %	103	—	—
" " 3 1/2 %	100	—	—
" " 3 1/2 %	—	—	99 1/2
Banque Cantonale 3 1/2 %	100	—	—
Com. de Neuchâtel 4 1/2 %	101 1/2	—	—
" " 4 %	—	—	99
" " 3 1/2 %	—	—	101
Locle-Ch.-de-Fonds 4 %	101 1/2	—	—
" " 4 1/2 %	—	—	100
" " 3 1/2 %	—	—	100 1/2
Crédit fonc. neuch. 4 1/2 %	—	—	18
" " 3 1/2 %	—	—	20
Lots municipaux neuch.	—	—	100 1/2
Ciment St-Sulpice 4 1/2 %	—	—	100 1/2
Grande Brasserie 4 1/2 %	—	—	500
Papeterie de Serrières 4 %	—	—	500
Funicul. Ecluse-Plan 4 %	—	—	470
Soc. techniq. s/500 fr. 3 %	—	—	210
" " s/275 fr. 3 %	—	—	—
Taux d'escompte :	—	—	—
Banque Cantonale	—	4 1/2	—
Banque Commerciale	—	4	—

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

Le *New-York Herald* donne de nouveaux détails sur le conflit qui aurait éclaté entre l'empereur Guillaume et le roi de Wurtemberg.

Les origines du conflit remontent à un décret du roi de Wurtemberg supprimant les grandes manœuvres qui devaient avoir lieu après celles d'Alsace-Lorraine, en présence de l'empereur. Bien que le gouvernement de Stuttgart fit valoir la sécheresse, le manque de fourrages, l'empereur éprouva un vif mécontentement et prétendit que ce n'était qu'un prétexte, comme on avait invoqué l'année précédente le choléra de Hambourg.

Les résultats des élections pour le Reichstag dans le royaume de Wurtemberg, lesquelles furent nettement hostiles à la loi militaire, constituèrent un grief de plus aux yeux de l'empereur qui témoigna son vif déplaisir pendant le séjour qu'il fit à Stuttgart au mois de septembre. Il critiqua sévèrement la tenue des corps wurtembergeois, disant que les troupes étaient bonnes, mais que le commandement laissait à désirer.

Ce jugement défavorable détermina le général de Woelkern à offrir sa démission. L'empereur reprocha en outre au ministre de la guerre, général Schott de Schottstein, de ne pas défendre assez énergiquement l'armée contre les attaques des démocrates. Le ministre de la guerre démissionna également. On attend d'un moment à l'autre la promulgation des décrets acceptant cette démission. Le ministre du Wurtemberg, à Berlin, M. de Moser, fit naturellement des représentations sur les graves conséquences de cette ingérence de la Prusse dans les affaires de Wurtemberg. Cette démarche eut pour résultat de rendre sa situation intenable. M. de Moser quitta Berlin et déclara qu'il n'y reviendrait plus.

Enfin, les plénipotentiaires du Wurtemberg, se mettant à la tête de l'opposition contre l'impôt sur le vin en ralliant au Conseil fédéral les représentants de Bade, de Hesse, de Hambourg et des petits Etats, mirent le comble à la colère de Guillaume II, d'autant plus que l'échec de l'impôt du vin paraît certain.

Afin d'empêcher la crise de devenir aiguë, le président du conseil wurtembergeois, M. de Mittnacht arrangea récemment une entrevue entre l'empereur et le roi de Wurtemberg. Mais cette conférence, qui eut lieu effectivement à Babenhausen, échoua complètement. Il paraît que le roi de Wurtemberg essaya à plusieurs reprises d'entretenir l'empereur de la question délicate, l'impôt sur le vin : Guillaume II refusa sèchement d'aborder ce sujet et abrégua son séjour.

M. de Mittnacht et M. de Riecke, ministres des finances, sont arrivés à Berlin.

Le résultat du vote sur le rappel des jésuites a été officiellement publié. Il permet de constater que l'adoption de la proposition du centre est due principalement au fait que 33 conservateurs étaient absents au moment du vote.

Italie

M. Guicardini a refusé le portefeuille des finances, qui lui était offert par M. Zanardelli. Il est possible qu'on renoncât définitivement à trouver un titulaire pour ce portefeuille; M. Vaccelli, ministre du trésor, en prendrait l'intérim. Le président du conseil doit conférer à ce sujet avec le roi.

(Voir suite en 4me page.)

« DEPUIS LE 8 OCTOBRE 1887 »

Ces mots ont été écrits en Amérique le 8 octobre 1880. La date est à noter, car le même jour du même mois, en France, un homme se trouva dans un état qui le décida finalement à écrire une lettre des plus intéressantes à quelqu'un qui lui était complètement étranger.

Nous en citons les passages suivants : « Le 8 octobre 1887, j'avais trente-cinq ans. Le soir venu j'allai me coucher, mais il me fut impossible de dormir, étant fréquemment éveillé par de violentes douleurs dans les intestins. Le médecin que l'on alla chercher me prépara une potion et me dit d'en prendre une cuillerée à bouche toutes les deux heures. Au bout de quelques jours de ce traitement je fus soumis à une diète rigoureuse, et pendant quinze mois il me fut défendu de prendre ni aliment grillé, ni fruit, ni viande grasse. Ce jeûne forcé n'eut pas de bons résultats, c'est pourquoi le médecin et le pharmacien crurent devoir me recommander de suivre encore un régime plus rigoureux, c'est-à-dire de ne prendre que du lait.

« Je suivis leur traitement pendant deux mois, mais je n'en trouvais que plus amaigri, en un mot, je dépérissais faute de nourriture. Convaincu que je n'étais pas encore en voie de guérison, je me mis à manger un peu de viande et quelques pommes de terre. C'était encore une erreur, car les douleurs de l'estomac me reprirent et je restais dans le même état depuis le 15 février 1889 jusqu'au 8 septembre de la même année.

« A cette date, je consultais un autre médecin qui me remit à la diète, avec du lait pour tout aliment, pendant quatre autres mois, c'est-à-dire jusqu'au 8 janvier 1890. A ce moment mes douleurs avaient diminué, mais j'étais toujours sans force et il va sans dire que je ne pouvais me contenter de la misérable existence que je menais. Voyant cela, le médecin me dit un jour : « Vous devriez recommencer à manger un peu, mais soyez très prudent. » Je le fus en effet, car je ne pris que deux grammes de mouton maigre, haché bien fin, mais je ne pus le digérer. Huit jours après je retournai voir le médecin et je lui fis part du peu de résultat obtenu. Il m'exprima sa surprise et finit par m'avouer qu'il ne savait plus ce qu'il devait me prescrire. Toutefois, je me mis à prendre de la pepsine Boudault, mais sans résultat. J'avais perdu mes forces, et depuis plus d'un an il me fallait payer des domestiques pour faire le travail des champs, car je suis cultivateur.

« J'étais toujours couché ou assis. La vie m'était devenue tout à fait à charge, et vingt fois par jour je souhaitais de mourir. Les voisins s'attendaient en effet à apprendre ma mort d'un moment à l'autre. Je restais ainsi jusqu'au 25 mars 1890, époque à laquelle je me mis à prendre de l'huile de ricin jusqu'au 28 avril suivant. Je retournai voir mon médecin et lui dis ce que j'avais fait. Il fut des plus surpris et me dit : « Qu'allez-vous faire maintenant ? » Je lui répondis que j'avais lu un petit brochure qui décrivait des cas semblables au mien, guéris par un remède appelé la Tisane américaine des Shakers.

« Le médecin ne voulut pas en entendre parler, mais malgré lui, je me procurais un flacon de la Tisane et je commençai à en prendre. Dès les premières doses j'éprouvais du soulagement, et en continuant je me trouvais bientôt capable de manger comme autrefois, mes forces revinrent comme par enchantement, et je puis maintenant travailler comme si je n'avais jamais été malade.

« J'ai de l'embonpoint, je suis fort, et je jouis d'une excellente santé, quoique n'ayant pris en tout que sept flacons de votre excellent remède. Je désire de tout mon cœur que tous ceux qui souffrent de dyspepsie ou indigestion chronique, comme j'en ai souffert moi-même, entendent parler de votre Tisane et y aient recours. J'ai les habitudes des gens de la campagne, c'est-à-dire qu'en fait de nourriture je mange du lard la plupart du temps. Je n'ai jamais bu de spiritueux; je me lève de bonne heure et je travaille beaucoup. Encore une fois merci. Je suis votre tout dévoué serviteur.

Signé : JEAN GIBERT, à St-Brice, Commune de Bouran par Cairac (Lot et Garonne).

Vu et certifié authentique.

(Signé) VICTOR DUBOSC, Maire de Bouran.

31 août 1890.

N'oublions pas de dire que la lettre de M. Gibert

Autriche-Hongrie

Plusieurs journaux autrichiens, parlant de la crise politique qui a éclaté en Serbie, conseillent en termes énergiques au cabinet Grouitch de mettre un frein aux menées anti-autrichiennes du groupe radical, s'il veut éviter des complications internationales qui pourraient avoir de graves conséquences pour la Serbie, dont la situation à tous les points de vue est loin d'être satisfaisante.

Russie

Le Conseil d'empire a décrété l'inaliénabilité de la propriété foncière rurale.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La mort de Tyndall est attribuée à l'absorption exagérée de chloral, que le grand savant prenait pour combattre ses insomnies et se procurer du repos ensuite de grandes souffrances occasionnées par du rhumatisme articulaire.

Né en 1820, l'Irlandais Tyndall eut des débuts difficiles. A 28 ans, il alla avec un ami étudier les sciences naturelles à l'université de Marburg, et il eut successivement pour professeurs MM. Bunsen et Magnus.

A son retour d'Allemagne, il publia un remarquable ouvrage sur le diamantisme, et les propriétés magnéto-optiques des métaux, fut nommé professeur de philosophie naturelle, et enthousiasma les étudiants par la lucidité de ses cours. Peu après, il partait pour la Suisse, fit l'ascension des glaciers, y passant des jours entiers, en plein hiver et en pleins tourbillons de neige, pour déterminer la structure et les modes de mouvements de la Mer de glace; puis acheva de se distinguer par un traité remarquable sur la chaleur considérée comme mode de mouvement. Il succéda à Faraday, à la tête de la « Royal Institution of Great Britain », fut nommé conseiller scientifique du *Board of Trade*, et de l'administration des Phares, et docteur de l'université d'Oxford.

Le professeur Tyndall, qui était grand ennemi de M. Gladstone, avait épousé en 1876 la fille aînée de lord Claud Hamilton. Il laisse entre autres ouvrages : *Les Glaciers des Alpes*; *la Lumière*; *Notes sur l'Électricité*; *Faraday comme inventeur*; *les Formes de l'eau dans les nuages, les rivières et les glaciers*; *Traité sur la radiation*; *Essai sur les matières flottantes de l'air et leurs rapports avec la putréfaction et la contagion*, etc.

Un souvenir touchant au sujet de ce grand savant. Etant allé donner une série de conférences aux États-Unis en 1872, ses éloquentes dissertations lui rapportèrent vingt-cinq mille dollars; il laissa plusieurs années s'accumuler les intérêts de cette somme, sans y toucher, et en fit don alors à l'Amérique pour la fondation de bourses d'études en faveur d'enfants pauvres et méritants. Il avait, toute sa vie, fait preuve du même noble désintéressement et de la même philanthropie éclairée.

— Les dépenses nécessitées par la participation du gouvernement français aux fêtes offertes à Toulon et à Paris aux officiers de l'escadre russe, se sont élevées au total de 386,300 francs.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales.

Berne, le 6 décembre.

CONSEIL NATIONAL. — La discussion du projet de loi d'organisation des fortifications du Gothard est reprise.

M. Decurtins estime que l'institution d'une armée permanente est contraire à la Constitution, et demande l'ajournement des débats jusqu'à ce qu'on ait révisé l'article 49 de la Constitution.

M. Ceresole dit que la nouvelle loi n'inaugure rien. Pour ce qui concerne le manque de précision de la loi, on a déjà fait droit à cette lacune en demandant au Conseil fédéral de présenter aux Chambres un compte détaillé des dépenses, que nécessitera l'organisation de la défense du Gothard.

M. Frey demande l'entrée en matière.

Il s'agit de donner une base législative à l'organisation spéciale. Le commandant en temps de paix dépend directement du département militaire. Les frais, on ne les supprimera pas en reportant le projet de réorganisation définitive. En temps de guerre, le commandant sera soumis au général qui lui donnera les ordres qu'il pourra donner jusqu'à l'abandon de la place. Il n'y a dans le projet rien de contraire à la Constitution, le Conseil fédéral en est le gardien et ne la violera pas. Les dépenses ont été de onze millions et quart, ce qui est peu de chose comparé aux 350 millions qu'a dépensés la Belgique dans le même but. Le Gothard a pour la Suisse la même importance que la Meuse pour la Belgique.

M. Heller, de Lucerne, énumère des raisons d'ordre militaire et financier qui l'engagent à voter contre la prise en considération.

M. Muller, de Berne, dit que la commission est aussi d'accord pour qu'à l'avenir on présente un budget précisant les dépenses qu'entraînera l'organisation de la défense du Gothard. Il trouve les observations de M. Hochstrasser fondées, mais ne peut subordonner l'entrée en matière sur cette loi à une question de budget qui peut être réglée d'une manière indépendante. Si le Conseil fédé-

ral n'est pas entré dans des détails, ce n'est point par manque d'égard pour l'assemblée, c'est plutôt pour éviter une trop grande publicité. L'organisation de nos forts n'a pas besoin de s'étaler devant les yeux de l'étranger. Tous les chefs, dit l'orateur, qui ont des ordres à donner ont des responsabilités, mais en même temps certaine latitude bien déterminée. Il faut qu'il y ait eu des compétences bien déterminées sous ce rapport.

M. Ador dit que le peuple veut de l'économie dans les dépenses militaires, mais qu'il ne faut rien exagérer. L'état-major ne comprend que trois officiers; il n'est pas question non plus d'armée permanente. Soucieux lui-même de l'équilibre financier, il trouve que le projet du Conseil fédéral ne va pas trop loin. Il n'y a pas d'armée permanente; il n'y aura au Gothard qu'un personnel chargé de la conservation du matériel.

M. Decurtins répond que le personnel du Gothard sera une garnison; il ne faut pas jouer avec les mots.

L'entrée en matière est votée par 84 voix contre 25.

CONSEIL DES ETATS. — La loi sur les postes est lue pour la seconde fois et les sept premiers articles en sont adoptés. Les journaux étrangers seront donc seuls soumis à la régle des postes.

Politique fédérale. — La députation bernoise aux Chambres fédérales a fait lundi soir sa rentrée dans la gauche.

Distinction. — L'ingénieur suisse Riggenschach, constructeur de la ligne du Righi, a été élu, par 31 voix sur 41, membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris, dans la section de mécanique.

Bâle. — Une pièce de M. Rudolf Wackernagel, intitulée: *Saint-Jacques*, représentée lundi pour la première fois au théâtre de Bâle, a obtenu un très grand succès. L'auteur a été plusieurs fois rappelé, et les interprètes ont été couverts d'applaudissements.

Berne. — Lundi matin, au dépôt fédéral des alcools de Delémont, la soupape de la machine servant à la dénaturation a sauté, blessant mortellement le chauffeur K., père de famille, tandis que la vapeur le brûlait.

— Lundi matin, on a arrêté, dans sa chambre, à Nidau, un nommé Jean Sudan, originaire du canton de Fribourg, chez qui on a trouvé 46 fausses pièces de 5 francs au millésime de 1875 et à l'effigie du roi d'Italie, ainsi qu'un outillage assez complet pour la fabrication de la fausse monnaie. Les pièces saisies sont assez bien imitées, mais plus légères que les véritables; en outre, elles ont un toucher savonneux. Sudan a été dénoncé par un compagnon arrêté à Bienna.

Il est probable que ce faux-monnaieur est l'auteur des pièces de 5 francs fausses, dont nous annonçons hier la mise en circulation à la Chaux-de-Fonds.

— Le notaire Joss, juge de paix du district de Berne, a été arrêté sous l'inculpation de malversations. L'affaire est assez grave et produit une certaine sensation.

Soleure. — Les catholiques libéraux de ce canton sont en émoi. Pour venir en aide au fonds des écoles, formé jadis par la sécularisation des couvents et la fermeture des abbayes, le gouvernement propose de lui racheter les droits qu'il possède sur l'église des Franciscains, et certains droits de chasse et d'exploitation de forêts, pour le prix de 607,257 francs. L'église en question, sert au culte vieux-catholique et, si cette combinaison est approuvée, le monument sera affecté à un dépôt d'habillements militaires, de sorte que les catholiques libéraux devront demander à la commune la jouissance d'une église romaine.

Tessin. — Lundi dernier a eu lieu à Lugano, comme nous Pavons dit, une assemblée de quatre-vingts délégués des Suisses allemands établis au Tessin, qui ont adopté le programme d'une association radicale indépendante. Etaient représentés les Suisses allemands de Bellinzona, Lugano, Chiasso et Biasca. Lugano a été désigné comme Vorort pour une période de deux ans. Viendra ensuite Bellinzona. Le comité est composé de cinq délégués de Lugano, quatre de Bellinzona, trois de Chiasso, deux de Biasca et un de Locarno.

Genève. — On écrit de Genève à la Gazette de Lausanne:

« Des quarante-six signataires des déclarations contenues dans le recours Favon, une vingtaine n'ont pas répondu au mandat de comparution qui leur a été signifié. D'accord avec le ministère public, le juge d'instruction vient de lancer contre ces personnages des mandats d'amener. Mardi, quatre des signataires ont été incarcérés en attendant leur interrogatoire.

« De nouveaux mandats de comparution (36 au total) ont été signifiés pour mercredi et jeudi. Au nombre des personnes citées se trouvent MM. Binder, Favon, plus les nommés Meyer, Morax et Welti, dont les noms ont été souvent imprimés ces jours derniers.

« M. Girod, reporter du *Genevois*, interrogé par le juge à titre de témoin, a indiqué lui-même dix des déclarations publiées par le *Genevois* comme étant écrites de sa main. Il a dit que les signataires étaient venus spontanément à la rédaction du *Genevois*, qu'il n'avait rien promis à ces individus avant de les faire signer, mais que, quelques-uns ayant demandé en partant qu'on leur payât quelque chose, il leur avait remis une insignifiante gratification. »

Bulletin commercial.

Situation. — La température relativement douce dont nous jouissons dans la journée permet encore aux céréales de se fortifier et la situation peut être considérée comme bonne.

Le commerce des céréales est toujours dans la même situation. Les vins se vendent couramment, les autres denrées conservent leurs cours.

Vins. — Le marché des vins, d'habitude peu actif à cette époque de l'année, est assez animé depuis quelques jours, avec plus de tendance plus ferme. Cette tendance est surtout remarquée dans le canton de Vaud, les récoltes des mises qui viennent d'avoir lieu à Lausanne et à Rolle en sont une preuve.

Ce sentiment de hausse ne peut s'expliquer que par la bonne qualité des vins sur laquelle il planait quelques doutes par suite de la récolte abondante; aujourd'hui, favorisés par un temps sec, les vins blancs ont repris de l'allure et seront certainement supérieurs à ce qu'on espérait. Certaines qualités récoltées dans de bonnes conditions équivalront à 1887; quelques analyses faites ces derniers temps le prouvent.

On cote actuellement à Genève: blanc, de 30 à 32 cent.; Petite Côte, de 32 à 35 cent.; La Côte supérieur, de 37 à 40 cent. le litre.

La récolte des vins en Sicile a été très petite cette année par suite de la sécheresse prolongée, ensorte que les prix y sont plus élevés que d'habitude. C'est donc un concurrent de moins pour nos vins du pays. Dans la région de Palerme, les motifs se sont vendus 70 litres les 413 litres et les vins ordinaires 80 litres. A Portinico les vins vieux sont cotés de 104 à 107 litres la barrique de 412 litres.

En France, les affaires ont de la peine à prendre un peu d'extension. Dans le midi, on paie les vins de neuf degrés et demi 12 fr. 50 à 13 fr. 50 l'hectolitre et ceux de dix degrés 14 fr. à 14 fr. 50. En Beaujolais, les vins supérieurs se cotent de 130 à 150 fr. la pièce, les deuxièmes choix de 80 à 100 fr. et les ordinaires 70 francs.

Eaux-de-vie. — La distillation bat son plein actuellement. Les eaux-de-vie de marc valent dans le canton de Genève de 1 fr. à 1 fr. 20 le litre, soit en moyenne 1 fr. 40.

(Journal d'agriculture suisse.)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Elections au Conseil national. — Voici la lettre de M. Jeanhenry dont nous parlions hier:

Monsieur le rédacteur,

Vous dites dans votre numéro de ce jour que le lundi 30 octobre dernier, j'ai téléphoné à Berne les résultats de l'élection et qu'il me fut répondu qu'aux termes de la loi fédérale il y avait quatre ballottages.

Je me suis borné à demander, à titre purement privé, l'opinion de M. Ringier, chancelier fédéral, sur une disposition obscure de la loi fédérale de 1872 concernant les élections et votations.

M. Ringier m'a donné son opinion sur le texte controversé et notre conversation en est restée là.

Il ne pourrait d'ailleurs en être autrement, puisqu'aux termes de la loi de 1872 le Conseil d'Etat avait seul qualité pour déclarer quels étaient les candidats élus le 29 octobre.

Je vous serais obligé de bien vouloir insérer cette rectification dans votre numéro de demain et je vous prie d'agréer, M. le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération. JEANHENRY.

Nous ferons remarquer à propos de la lettre qui précède, que notre bonne foi n'a été nullement surprise, car nous n'avons fait que résumer, en citant le journal, une information donnée par la Suisse libérale. Il paraît s'en suivre que la lettre de M. Jeanhenry eût dû logiquement être adressée au journal source de la nouvelle, d'où nous aurions alors tiré de quoi rectifier un premier entre-filet; ou si M. Jeanhenry tenait à nous envoyer un mot de rectification, il aurait été préférable qu'il ne prit pas comme venant de nous quelque chose que nous disions avoir trouvé chez un confrère.

P.-S. — Pour être complet, nous ajouterons que la Suisse libérale d'hier répond déjà à cette lettre en faisant remarquer que le caractère privé ou non de la correspondance téléphonique n'est d'aucune importance; le fait capital est que cette conversation a eu lieu, fût-ce sous la forme qu'indique M. Jeanhenry lui-même. Du reste nous n'avons pas à prendre part au débat.

Enseignement supérieur. — La commission du Grand Conseil chargée d'examiner les propositions du Conseil d'Etat relatives à la réorganisation du Gymnase cantonal et de l'Académie, s'est réunie mardi après-midi. Elle a entendu M. le recteur de l'Académie et M. le directeur du Gymnase cantonal. Après une discussion générale, qui a montré que la commission est sympathique, en principe, à la réorganisation de nos établissements supérieurs d'instruction, l'examen de différents points a été renvoyé à l'étude d'une sous-commission composée de MM. Jean Berthoud, F. de Perregaux et Louis Amiet. Il est probable que la commission sera en mesure de présenter son rapport au Grand Conseil dans la prochaine session.

AJOURD'HUI VENTE DE

Préposé de police. — M. Louis Gerster remplace M. Gustave Pape, démissionnaire, comme préposé à la police des étrangers de Corcelles - Cormondrèche.

Chasse. — Vers la fin de décembre 1891, la Société des chasseurs du district du Locle s'était procurée en Autriche un certain nombre de paires de lièvres, qui furent lâchés dans la région pour contribuer au repeuplement des forêts, dont le lièvre est à peu près le seul gibier sédentaire.

Or, paraît-il, cet essai a produit un effet inattendu: d'une part le nombre des lièvres a considérablement augmenté, mais, d'autre part, le croisement du Capucin d'Autriche avec son cousin neuchâtelois a modifié le caractère de ce dernier, si bien que la chasse en est devenue infiniment plus difficile que du passé. Nos lièvres seraient devenus vagabonds comme de véritables bohémiens!

Les observations faites cette année par plusieurs chasseurs concordent parfaitement sur un point: c'est que le lièvre chassé par les chiens courants a une tendance plus prononcée qu'autrefois à s'éloigner des parages où il a élu son domicile habituel, pour n'y revenir que la nuit suivante, alors que chasseurs et chiens, rompus par la fatigue, sont rentrés au logis.

En outre, nos chasseurs se plaindraient de ce que le lièvre croisé, sans aucune déférence pour les vieux postes légendaires, passent à travers villages et hameaux, lieux que les bons lièvres d'autrefois avaient garde de fréquenter aux heures diurnes.

Régional du Val-de-Ruz. — L'assemblée qui a eu lieu lundi à Cernier pour s'occuper du projet de régional du Val-de-Ruz comptait des délégués des communes des Hauts-Geneveys, Fontaines, Cernier, Savagnier, Dombresson et Villiers.

Elle s'est prononcée pour la construction d'une ligne à voie normale de préférence à la voie étroite, et a nommé:

Une commission composée de MM. Paul Buchenel, diacre et secrétaire du Conseil communal, à Fontaines, Ernest Guyot, député à Boudevilliers, et Henri Maumary, président du Conseil communal aux Geneveys-sur-Coffrane, afin d'examiner si l'on peut trouver des entrepreneurs à forfait pour la construction et l'exploitation d'une ligne Dombresson-Cernier-Fontaines-Boudevilliers-Geneveys-sur-Coffrane;

Une commission composée de MM. Frédéric Soguel, Gustave Payot, députés, à Cernier, et Constant Sandoz, président du Conseil communal, à Dombresson, est chargée d'autre part de compléter le projet de ligne Dombresson-Cernier-Hauts-Geneveys, en proposant les moyens d'exploitation.

L'assemblée a fixé aux deux commissions un délai de trois mois pour présenter leurs rapports.

Saint-Blaise. — La Société cantonale d'agriculture fait donner dans les principales localités du canton une série de conférences sur l'alimentation rationnelle du bétail.

Une de ces conférences, donnée mardi soir, à Saint-Blaise, par M. Charles Perrier, de Marin, député, réunissait une trentaine d'agriculteurs. Le conférencier, par ses démonstrations claires et précises, a su intéresser son auditoire pendant près de trois heures. Ses indications, utiles en tout temps, le seront particulièrement cet hiver, où il s'agit de remplacer par d'autres substances dans une notable proportion, le foin qui fait défaut. Il est regrettable qu'il se soit trouvé si peu de monde à cette conférence qui aurait dû réunir la plupart des agriculteurs de la paroisse.

M. Perrier donnera aujourd'hui, à Lignières, une conférence sur le même sujet. Nous recommandons vivement aux agriculteurs d'y assister.

CHRONIQUE LOCALE

Heureux départ. — Il s'agit de celui de Pépigne qu'un jeune garçon avait avalée et dont il a pu être délivré. L'accident n'aura donc pas les suites qu'on pouvait craindre.

Choses et autres.

Propriétaire et braconnier. — M. Casimir Perier, le nouveau président du conseil, en France, fut capitaine des mobiles de l'Aube pendant la guerre de 1870, et l'on a raconté qu'au combat de Bagnaux, il ramassa, sous une grêle de balles, le corps du commandant de Dampierre, mortellement blessé. Le Gaulois rappelle un autre fait de la même époque:

A Bagnaux même, le capitaine Casimir Perier ne se lassait pas d'admirer l'adresse d'un de ses mobiles qui, abrité derrière un arbre, à chaque coup de fusil abattait son homme.

— Bravo! mon ami, je demanderai pour vous la médaille militaire. Mais où diable avez-vous appris à tirer comme cela?

— Mon capitaine, répond l'autre sans s'émouvoir, c'est sur les faisans de votre parc.

On dit que le capitaine ne voulut pas se souvenir des injures faites au propriétaire, et que le moblot-braconnier eut sa médaille.

Un journaliste modeste. — Tout commentaire serait oiseux en présence de l'avis que publie, en gros caractères le *Schumadski List*, une des feuilles hebdomadaires les mieux rédigées en Serbie:

Par suite de la paresse inénarrable de notre rédacteur en chef, M. Zrak, lequel ne le jour en nuit, ou qui, pour mieux dire, passe les nuits en fêtes, et dort pendant la journée, ce numéro de content qu'une demi-feuille.

Signé: l'Administration du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 6 décembre.

Une note Havas fait connaître qu'il n'existe aucun arrangement de quelque nature que ce soit, qui ait été signé concernant l'établissement d'un Etat tampon dans le haut Mékong. Les négociations continuent.

Berlin, 6 décembre.

La commission du Reichstag a adopté le traité de commerce avec la Roumanie par 12 voix contre 8, et le traité avec la Serbie par 13 voix contre 7.

Rome, 6 décembre.

La banque Dufresne, à Florence, a suspendu ses paiements et le directeur, M. Emeta, s'est brûlé la cervelle. On voit là une conséquence de l'affaire du Crédit mobilier.

+

Monsieur et Madame Henri Fontana et leurs enfants font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère fille et sœur,

JEANNE

décédée le mercredi 6 décembre, après une cruelle maladie, à l'âge de 1 mois.

Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux leur appartient.

Matth. XIX, 14.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 8 courant à 1 heure.

Domicile mortuaire: Rue des Moulins 45.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Léon Flühmann et leurs enfants, à Cornaux, et leur famille, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, neveu et cousin.

Otto FLUHMANN

décédé aujourd'hui, dans sa 15^{me} année, après une courte et pénible maladie.

Cornaux, le 6 décembre 1893.

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, que son saint nom soit béni!

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 8 courant, à 1 heure.

AVIS TARDIFS

Porcs d'Italie

M. Paterlini est arrivé aux Abattoirs de l'Écluse avec de bons porcs gras de la Haute Italie.

Bourse de Genève, du 6 décembre 1893

Actions	Obligations
Central-Suisse	3 1/2 % féd. ch. des. 97 25
Jura-Simpson	3 1/2 % féd. 104 —
Id. priv.	3 % Gen. Alota 108 75
N-E. Suis. anc.	S.-O. 1878, 4 1/2 % 518 50
St-Gothard	— Franco-Suisse 474 —
Union-S. anc.	N.-E. Suis. 4 1/2 % 514 25
Banque féd.	— Lomb. anc. 3 % 307 75
Union fin. gen.	— Mérid. ital. 3 1/2 % 265 50
Parts de Stiff.	— Douan. ott. 5 1/2 % —
Alpines	— Prior. ott. 4 1/2 % 470 —

Changes à Genève

Demandé	Offert	Argent fin au 100
France	100 —	100.05
Londres	25.16	25.20
Allemagne	123.75	123.90
		Esc. Genève 4 1/2 %

Bourse de Paris, du 6 décembre 1893

(Cours de clôture)	
3 % Français	99.50
Crédit foncier	1000 —
Italien 5 1/2 %	81.50
Créd. lyonnais	773.75
Rus. Ordon 5 1/2 %	69.60
Mobilier fran.	—
Ext. unip. 4 1/2 %	513.12
Suez	2723.50
Rég. esp. 4 1/2 %	63 —
J. Mobil. esp.	68 75
Portugais 3 1/2 %	19.87
Chem. Autrich.	—
Turc 4 1/2 %	22.70
Ch. Lombards	231.25
Hongr. or 4 1/2 %	—
Ch. Méridion	541.25
Ch. Nord-esp.	115 —
Bq. de France	4180 —
Ch. Saragosse	148 75
Bq. de France	617.50
Banq. ottom.	568 75
Comptoir nat.	497.50
Rio-Tinto	380.83

N'OUBLIEZ PAS LES PETITS OISEAUX

Voir le Supplément.

Imprimerie H. WOLFRATH & Co

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
Éditions de la Feuille d'avis
VOLUMES. PRIX-COURANTS
AFFICHES
LETTRES DE VOITURE
Programmes, etc.
Travail soigné. Prix modérés
TÉLÉPHONE

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de Ris, Albert, fabricant d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds. Date de la clôture : 1^{er} décembre 1893.

— Bénéfice d'inventaire de Anna née Ries, épouse de Max-Paul-Hugo Sailer, négociante à Neuchâtel, où elle est décédée le 19 octobre 1893. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel jusqu'au samedi 6 janvier 1894, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le juge de paix de Neuchâtel, qui siègera à l'hôtel de ville du dit lieu, le mardi 9 janvier 1894, à 10 heures du matin.

— Par jugement en date du 27 novembre 1893, le président du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre dame Marie-Elisabeth Froidevaux née Bucher, domiciliée à La Chaux-de-Fonds et son mari Charles-Joseph-Anton Froidevaux, restaurateur, domicilié à La Chaux-de-Fonds.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

La place de concierge du **Nouveau Collège des Terreaux** est mise au concours.

Entrée en fonctions immédiate.
Traitement : fr. 1200 par an et logement.

Les citoyens **mariés, domiciliés à Neuchâtel**, qui désirent postuler cette place, doivent déposer leur demande écrite, d'ici au lundi 14 décembre, à 6 h. du soir, au **Secrétariat communal**, Hôtel-de-Ville, où ils peuvent prendre connaissance du cahier des charges.

Neuchâtel, 4 décembre 1893.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

ENCHÈRES D'IMMEUBLES à BOUDRY

Le samedi 9 décembre 1893, dès 7 1/2 heures du soir, à l'hôtel du Lion d'Or, à Boudry, les héritiers de M. David-Frédéric Verdan, ancien préfet, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

I. Cadastre de Boudry.

1. Art. 2245, pl. n° 14, n° 2. Grandchamp, champ de 1,700m² (5,034 ém.).
2. " 2246, pl. n° 15, n° 1. Grandchamp, champ de 4,285m² (12,688 ém.).
3. " 2247, pl. n° 25, n° 7. Martel, champ de 2,420m² (7,165 ém.).

2^e Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

MON ONCLE ET MON CURÉ

PAR

JEAN DE LA BRÈTE

(Couronné par l'Académie française.)

XVI

On convint que Paul resterait quelque temps sans venir au Pavol, et, chose qui me parut incroyable, inouïe, Blanche, du jour où elle ne le vit plus, sembla presque décidée à l'épouser. Nous en parlions constamment, nous discussions même les toilettes de mariage et je faisais preuve d'une résignation stoïque, digne des hommes anti-ques.

Mais cette résignation n'était qu'apparente.

Mon découragement augmentait, mes yeux se cernaient, et j'en vins à me dire que la vie n'étant plus supportable loin de l'homme que j'aimais, le plus simple était de m'en aller dans l'autre monde.

Ce projet évidemment était fort pénible, mais je m'y cramponnai avec ardeur; je le méditai, le caressai avec une joie presque maladroite. Par exem-

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

4. Art. 2248, pl. n° 25, n° 13. Les Rues, champ de 2,850m² (8,439 ém.).
5. " 2249, pl. n° 25, n° 49. La Loye, champ de 3,715m² (11 émines).
6. " 2250, pl. n° 25, n° 52. La Loye, champ de 3,800m² (11,252 ém.).
7. " 2251, pl. n° 26, n° 17. Clos Roset, champ de 1,574m² (4,673 ém.).
8. " 2252, pl. n° 26, n° 19. Clos Roset, champ de 860m² (2,547 ém.).
9. " 2253, pl. n° 26, n° 40. Boël, champ de 1,160m² (3,435 ém.).
10. " 2254, pl. n° 26, n° 48. Boël, champ de 990m² (2,931 ém.).
11. " 2255, pl. n° 26, n° 52. Boël, champ de 1,310m² (3,879 ém.).
12. " 2256, pl. n° 26, n° 55. Boël, champ de 2,140m² (6,336 ém.).
13. " 2257, pl. n° 85, n° 30. Pâquier, champ de 10,430m² (30,882 ém.).
14. " 2258, pl. n° 86, n° 18. Belmont, champ de 265m² (0,785 ém.).
15. " 2259, pl. n° 86, n° 27. Belmont, champ de 937m² (2,975 ém.).
16. " 2260, pl. n° 86, n° 28. Belmont, champ de 1,460m² (4,323 ém.).
17. " 2261, pl. n° 88, n° 11. Belmont, champ de 2,150m² (6,366 ém.).
18. " 2262, pl. n° 91, n° 14. Fin de Preel, champ de 5,900m² (17,470 ém.).

II. Cadastre de Bôle.

19. " 527, pl. n° 9, n° 9. Les Merloses, pré de 270m², pl. n° 9, n° 10. Les Merloses, vigne de 2,619m² (7,435 ouv.).

Les immeubles ci-dessus seront d'abord exposés en vente séparément, puis il sera fait des essais de vente comprenant plusieurs articles réunis.

Pour renseignements, s'adresser à l'Etude des notaires Baillet et Montandon, à Boudry, où la minute est déposée.

VIGNES A VENDRE

On offre à vendre de gré à gré un lot de vignes d'environ **trente ouvriers**, situés à la limite Ouest du territoire de Neuchâtel, dans une excellente exposition. Au besoin, on morcellerait. S'adresser à M. Ch.-L. Borel, aux Charmettes, rière Neuchâtel.

VENTE DE VIGNES à BOUDRY.

Le samedi 9 décembre 1893, dès 7 heures du soir et dans l'hôtel du Lion d'Or, à Boudry, l'hoirie Barrelet exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

Cadastre de Boudry.

- Article 400. Plan folio 36, N° 28. Gouguillettes, vigne de 952 mètres².
- Article 400. Plan folio 37, N° 20. Gouguillettes, contiguë, vigne de 745 mètr.².
- Article 401. Plan folio 44, N° 21. La Combe, champ de 740 mètres².
- Article 401. Plan folio 44, N° 22. La Combe, bois de 9 mètres².
- Article 402. Plan folio 45, N° 12. Tomasseta, vigne de 7,697 mètres².

Cette dernière par parcelles ou en bloc.

MAISON A VENDRE

Samedi 9 décembre 1893, à 3 h. du soir, on vendra par voie d'enchères publiques, en l'Etude et par le ministère du notaire A.-Numa Brauen, à Neuchâtel, l'immeuble dans lequel la **Boucherie Fornallaz** est installée, à Neuchâtel, rue de l'Ancien Hôtel-de-ville et rue du Trésor. La maison comprend, au rez-de-chaussée, un beau local qui pourrait être utilisé comme magasin, et aux étages un appartement composé de 5 chambres et dépendances.

Par sa situation à proximité de la Place du Marché, cet immeuble convient à n'importe quelle exploitation.

La mise à prix sera de fr. 30,000.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Brauen, à Neuchâtel, Trésor 5.

ple, je jure sur l'honneur que je n'eus jamais l'idée de m'asphyxier ou d'avaloir du poison, moyens d'en finir si chers aux humains de notre temps. Mais, ayant lu dans je ne sais quel livre qu'une jeune fille était morte de chagrin à propos d'un amour contrarié, je décrétai que je suivrais cet exemple.

Mon parti pris, et ma mauvaise mine me confirmant dans mes pensées lugubres, je décidai qu'il était poli, convenable, de prévenir le curé et que, du reste, je ne pouvais pas mourir sans lui serrer la main.

Ceci bien déterminé, j'entraî un matin dans le cabinet de mon oncle et je le priai de me laisser aller au Buisson.

— Il vaut mieux dire au curé de venir ici, Reine.

— Il ne pourra pas, mon oncle; il n'a jamais un sou devant lui.

— Ce n'est guère amusant de vous mener là, ma nièce.

— Ne venez pas, mon oncle, je vous en prie, vous me gêneriez beaucoup. Je désire aller seule avec la vieille femme de charge, si vous le permettez.

— Faites ce que vous voudrez. Ma voiture vous conduira jusqu'à C... où il sera facile de trouver un véhicule quelconque pour vous mener au Buisson. Quand partez-vous ?

— Demain matin, de bonne heure, mon oncle, je désire surprendre le curé et je coucherai au presbytère.

— Allons, soit ! Je vous renverrai la voiture dans deux jours. Soyez à C... après-demain vers trois heures.

Il me regarda attentivement sous ses

ANNONCES DE VENTE

Attention !

Le soussigné, fabricant de brosses en tous genres, à l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, aux ménagères et personnes soucieuses de leurs intérêts, qu'il vient d'ouvrir un magasin pour le dépôt des articles de sa fabrication. Par des prix très modiques et une marchandise de bonne qualité, il espère mériter le travail et la confiance qu'il sollicite.

Réparations de frottoirs à parquets, etc. Nattes de portes.

Tapis coco, jute, laine. — Eponges. Entreprise de Linoléum.

Magasin rue du Concert, à côté du Dépôt du Pénitencier.

Se recommande :

PAUL GOSTELI

Domicile et fabrication :

Faubourg des Parcs 39.

— ON ACHÈTE LES CRINS DE CHEVAUX —

VERMOUTH

DE TURIN, 1^{re} qualité

à 1 fr. 35 le litre, verre perdu

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Épancheurs n° 8.

CHAMOISAGE mécanique et TEINTURE de peaux en poils Naturalisation d'oiseaux et animaux d'après nature J. HABEGGER, Zofingue.

Beau choix de peaux de moutons à longue laine, du pays et étrangères, pour descentes de lit, tapis et trameaux, etc. — Prix très avantageux. (Z. 406 Q.)

GRANDE MAISON DE VENTES À CRÉDIT

LÉONARD LASEK & Cie

Rue du Seyon — NEUCHÂTEL — Rue du Trésor 11

J'avise mon honorable clientèle et le public en général que mon magasin est au grand complet dans tous les articles d'hiver. Confections pour messieurs, jeunes gens et enfants. Manteaux pour dames, Jaquettes, Mantes, Corssets, Chaussures, Chemises, Caleçons, Châles russes, Echarpes soie et laine. Couvertures de lit, etc., etc.

Un beau choix de Régulateurs et Réveille-matin avec musique.

Le magasin de meubles, qui se trouve au 1^{er} et 2^{me} étage, est au grand complet et les prix sont tout à fait bon marché.

Vous trouverez dans mon magasin tous les articles nécessaires et dont le détail est ici supprimé.

Pour une somme de 20 fr., il sera payé 1 fr. par semaine, 2 fr. par quinzaine ou 4 fr. par mois; 50 francs: 2 fr. par semaine, 4 fr. par quinzaine ou 8 fr. par mois; etc., etc.

Les paiements peuvent se faire au magasin ou à domicile, au choix des clients.

LÉONARD LASEK & Cie.

OCCASION EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUSE

pour toute personne désirant s'habiller à peu de frais

AU MAGASIN

RUE DES ÉPANCHEURS, 7

où il y a encore un stock de

Beaux pardessus bien doublés en flanelle, garantis bonne étoffe, dans les prix de 22, 25, 28 & 30 fr., valant partout le double.

Complets en bon Cheviot anglais, coupe dernière mode, dans les prix de 24 à 40 francs.

Pantalons également très bonne étoffe, depuis 6 fr.

Robes de chambre doublées, à partir de 12 fr.

Qu'on ne laisse pas échapper une occasion aussi unique et qu'on se rende sans retard à la

RUE DES ÉPANCHEURS 7.

gros sourcils, en se frottant le menton d'un air préoccupé.

— Êtes-vous malade, Reine ?

— Non, mon oncle.

— Petite nièce, dit-il en m'attirant à lui, j'en suis presque arrivé à souhaiter que mes désirs ne s'accomplissent pas.

Je le regardai bien étonnée, car je croyais toujours fermement qu'il n'avait rien vu.

Je lui répondis avec beaucoup de sang-froid que je ne savais pas ce qu'il voulait dire, que je me trouvais fort heureuse et que je faisais des vœux pour que tous ses projets réussissent. Il m'embrassa avec affection et me congédia.

Je partis donc le lendemain matin, sans vouloir accepter la compagnie de Blanche, qui désirait venir avec moi.

En route, je réfléchis aux paroles de mon oncle :

— Il sait tout, pensais-je. Mon Dieu, que je suis peu clairvoyante avec mes prétentions ! Mais quand même le mariage de Junon n'aurait pas lieu, à quoi cela me servirait-il, puisque Paul est amoureux ? Il ne peut pas en aimer une autre maintenant ! Je ne comprends pas mon oncle.

Je ne croyais plus comme autrefois qu'on pût s'éprendre de plusieurs femmes. Jugeant d'après mes propres sentiments, je me disais qu'un homme ne peut aimer deux fois dans sa vie sans présenter au monde le spectacle d'un phénomène extrêmement étonnant.

Ayant ainsi réglé les battements de cœur de la gent barbuë, mes idées pri-

rent une autre direction, et je me réjouis à la pensée de revoir mon curé. Je pris la résolution de lui sauter au cou, ne fût-ce que pour prouver mon indépendance et le mépris que je professais pour l'étiquette.

Arrivée au presbytère, j'entraî non par la porte, mais par le trou d'une haie que je connaissais de temps immémorial, et je me glissai à pas de loup vers la fenêtre du parloir, où le curé devait être en train de déjeuner. Cette fenêtre était très basse, mais j'étais si petite que, pour regarder dans l'intérieur de la salle, je dus monter sur une souche placée contre le mur en guise de banc.

J'avancai la tête avec précaution au milieu du lierre qui formait un encadrement touffu à la croisée, et je vis mon curé.

Il était à table et mangeait d'un air triste; ses bonnes joues avaient perdu une partie de leurs couleurs et de leur forme arrondie; ses abondants cheveux blancs n'étaient plus ébouriffés comme jadis, mais aplatis sur sa tête avec un air de désolation inexprimable.

— Ah ! mon pauvre bon curé !

Je sautai à bas de la souche, je me précipitai dans le presbytère en perdant mon chapeau et j'entraî comme une bombe dans le parloir.

Le curé se leva effaré; son aimable, son excellente figure resplendit de joie en m'apercevant, et ce fut non pour rompre avec les traditions de l'étiquette, mais dans un élan de vive tendresse, de grande émotion, que je me

jetai dans ses bras et que je pleurai longtemps sur son épaule.

Je sais bien que rien au monde n'est plus inconvenant que de pleurer sur l'épaule d'un curé; que mon oncle, Junon et toutes les douairières de la terre, en dépit de mes ancêtres, se seraient voilés la face devant un spectacle si scandaleux; mais j'étais depuis trop peu de temps à l'école de la pondération pour avoir perdu la spontanéité de ma nature. D'ailleurs, je tiens pour certain qu'il n'y a que les sots, les poseurs et les gens sans cœur qui prétendent ne jamais sacrifier des lois de convention à un sentiment vrai et profond.

— La vie est une loque, mon curé, une misérable loque, disais-je en sanglotant.

— En sommes-nous là, chère petite fille, en sommes-nous vraiment là ? Non, non, ce n'est pas possible.

Et le pauvre curé, qui riait et pleurait à la fois, me regardait avec attendrissement, passait la main sur ma tête et me parlait comme à un petit oiseau blessé dont il aurait voulu guérir l'aile brisée par des caresses et de bonnes paroles.

— Allons, Reine, allons, mon cher enfant, calmez-vous un peu, me dit-il en m'écartant doucement.

— Vous avez raison, répondis-je en reléguant mon mouchoir au fond de ma poche. Depuis trois mois, on me prêche le calme, et je n'ai guère profité des leçons, comme vous voyez ! Mangeons, monsieur le curé.

ATTENTION

REÇU CHEZ

ALFRED DOLLEYRES

POUR

GADEAUX DE NOUVEL-AN

900 douzaines MOUCHOIRS DE POCHE

coton & fil

de 1.25, 1.50, 2.50, 3.50, 5.—, 6.— jusqu'à 11 fr.

500 DOUZAINES

FOULARDS SOIE & MI-SOIE

de —.40, —.75, 1.50, 2.50 jusqu'à 9 fr.

Chez ALFRED DOLLEYRES

11, ÉPANCHEURS, 11

AVIS AUX RÉVENEURS D'ORANGES DE LA VILLE ET DES ENVIRONS

Il arrivera, du 10 au 12 décembre, un wagon de belles

ORANGES D'ESPAGNE

par caisses de 420 et 490 fruits.

Du 12 au 15 décembre, un second wagon

Oranges en Garenne

vendues par 1000 ou par 100.

Les oranges étant très abondantes cette année, par suite des grandes chaleurs, elles seront vendues à très bas prix.

Réexpéditions au dehors.

Se recommande,

V^o BONNOT, Evole 1.

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME

Succursale à Neuchâtel, Place du Marché

gérée par M^{me} CLERC - JACOT

VENTE EN GROS **VINS D'ITALIE** VENTE EN MI-GROS

Vente à l'emporter aux prix suivants :

Vin rouge de Montagna,	45 c.	Vin blanc de Caserta,	45 cent.
» » d'Apennino,	50 c.	» » de Toscane,	50 »
» » de Toscane,	60 c.	» » du Piémont,	55 »
» » du Piémont,	70 c.	» » de Sicile,	70 »
» » de Nardo (terre d'Otrante),	80 c.		
» » de Chianti,	85 c.		

Vins de coupage, rouges et blancs, de 13 à 14 degrés.

Vins fins en bouteilles : Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacrima Christi rouge et blanc, Falerne rouge et blanc, Castel-Carnasino, Musca de Syracuse, Marsala, Asti mousseux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité).

Cognac. — Malaga.

On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.

Chez François Egli, Ecluse, Neu-

châtel, un convoi de beaux

porcs maigres

Je me débarrassai de mes gants, de mon manteau et, par un de ces revirements très communs chez moi depuis quelque temps, je me mis à rire en m'installant joyeusement à table.

— Nous causerons quand nous aurons mangé, mon cher curé, je suis morte de faim.

— Et moi qui n'ai presque rien à vous donner.

— Voilà des haricots, j'adore les haricots ! et du pain de ménage, c'est délicieux.

— Mais vous n'êtes pas venue seule, Reine ?

— Ah ! tiens, c'est vrai ! La femme de charge est restée perchée dans la voiture, derrière l'église. Envoyez-la chercher, monsieur le curé, et qu'on lui dise de ramasser mon chapeau qui se promène dans le jardin.

Le bon curé alla donner ses ordres et revint s'asseoir en face de moi. Pendant que je mangeais avec beaucoup d'appétit, malgré ma phthisie et mes peines, lui ne songeait plus à déjeuner et me contemplait avec une admiration qu'il cherchait vainement à dissimuler.

— Vous me trouvez embellie, n'est-ce pas, monsieur le curé ?

— Mais... un peu, Reine.

— Ah ! mon curé, si j'allais à confesse, que de gros péchés j'aurais à vous dire ! Ce ne sont plus les petits péchés d'autrefois que vous connaissez bien.

Et, sans cesser de manger, je lui racontai mes plaisirs vaniteux, mes impressions, mes toilettes, mes idées nou-

velles. Il riait, prisait sans discontinuer, avec son ancien air de jubilation, et me regardait sans songer certes à me gronder.

— Ne suis-je pas sur la route de l'enfer, monsieur le curé ?

— Je ne pense pas, mon bon petit enfant. Il faut être jeune quand on est jeune.

— Jeune, mon pauvre curé ! si vous pouviez voir le fond de mon âme ! Je vous ai écrit que je n'étais plus qu'un squelette, et c'est bien vrai !

— Cela ne paraît pas, dans tous les cas.

— Nous en parlerons dans un instant, monsieur le curé, et vous verrez !

Quand je fus rassasiée, la servante débarrassa la table, on fit un feu superbe et nous nous assimes chacun dans un coin de la cheminée.

— Voyons, Reine, causons sérieusement maintenant. Qu'avez-vous à me dire ?

J'avancai mon petit pied à la flamme du foyer et je répondis tranquillement :

— Mon curé, je me meurs.

Le curé, un peu saisi, ferma brusquement la tabatière dans laquelle il était sur le point d'introduire ses doigts.

— Vous n'en avez pas l'air, mon cher enfant.

— Comment ! vous ne voyez pas mes yeux battus, mes lèvres pâles ?

— Mais non, Reine ; vos lèvres sont roses et votre visage est florissant de santé. Mais de quoi mourez-vous ?

Avant de répondre, je regardai autour de moi en songeant que j'allais

LITHOGRAPHIE

Cartes de visite, livrables en deux jours, écriture anglaise gravée.
Annonces de mariage ou fiançailles, écriture anglaise gravée, riches monogrammes; livrables en quatre jours.
Tous formulaires pour le commerce, tels que : factures, traites, cartes d'adresse.
Étiquettes pour vins et liqueurs, en une ou plusieurs couleurs, très soignées. — En magasin toujours grand choix d'étiquettes de tous noms.
Tableaux-réclames en une ou plusieurs couleurs.
Vues d'hôtels, usines, pensionnats, pour prospectus, têtes de lettres, etc.
Cartes et Plans. — Diplômes de sociétés. — Menus.
Musique, gravée ou autographiée.
Autographie, très avantageuse pour prix-courants, cotes de valeurs, dessins, menus, circulaires, etc., etc.

Sur demande, tous les clichés (pierres), sont conservés sans frais.

F. GENDRE, lithographe
26, Rue du Coq-d'Inde, 26

AVIS DIVERS

Leçons de français et d'allemand. Références. Le bureau du journal indiquera. 638

Demande de pension

On cherche chambre et pension, pour un jeune homme de la Suisse allemande qui doit rester trois ans et demi à Neuchâtel. Adresser les offres à la papeterie Edouard Fuhrer, aux Sablons.

M. G.-L. WOLF

Directeur de Musique

se recommande pour des leçons de chant, de violon et de piano. — Meilleures références et une pratique de longues années. S'inscrire tous les jours, de 11-12 h. et de 1-2 h., rue des Moulins 3.

CONCOURS

L'Office des Étrangers, à Neuchâtel, met au concours la fourniture de 20 à 30,000 couvertures destinées :

1^o Au guide « La Suisse occidentale ».
2^o Au guide « Neuchâtel et les Montagnes neuchâteloises ».

Ces couvertures pourront être polychromes, format 13 x 19 cm.

Les croquis avec motifs en couleur doivent parvenir, avant le 31 décembre, à l'office soussigné, qui restera propriétaire des spécimens qui lui seront soumis.

Office des étrangers, à Neuchâtel.

Lingère Une bonne lingère se recommande aux dames de la ville pour tout ce qui concerne son état. M^{me} Junggen-Walther, rue du Seyon 16, 3^{me} étage.

ÉTUDE

(H. 1402 N.)

A. JEANHENRY

ET

E. STRITTMATTER

AVOCATS

Évole 15 — Neuchâtel

CARTES DE VISITE

EN TOUS GENRES

à l'imprimerie de la FEUILLE D'AVIS

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

GRAND CHOIX DE CARACTÈRES. — PROMPTE LIVRAISON

TÉLÉPHONE

prononcer un mot que cette salle modeste n'avait jamais entendu retentir entre ses murs misérables ; un mot si étrange, que la vieille horloge sans ressort qui se dressait dans un coin et les images pieuses accrochées aux murailles allaient probablement me tomber sur la tête dans un transport de surprise et d'indignation.

— Eh bien, Reine ?

— Eh bien, monsieur le curé, je me meurs d'amour !

L'horloge, les images, les meubles conservèrent leur immobilité, et le curé lui-même ne fit qu'un petit saut de carpe.

— J'en étais sûr, dit-il en passant la main dans ses cheveux, qui avaient repris leur attitude ébouriffée du bon temps, j'en étais sûr ! Votre imagination a fait des siennes, Reine !

— Il n'est pas question de l'imagination, mais du cœur, monsieur le curé, puisque j'aime !

— Oh ! si jeune, si enfant !

— Est-ce une raison ? Je vous répète que je meurs d'amour pour M. de Conprat !

— Ah ! c'est donc lui !

— Me prenez-vous pour une linotte, pour une tête à l'évent, mon curé ? m'écriai-je.

— Mais, petite Reine, au lieu de mourir, vous feriez mieux de l'épouser.

— Ce serait logique, mon cher curé, très logique ; par malheur, je ne lui plais pas.

Cette assertion lui parut si extraordi-

naire qu'il resta quelques secondes pétrifié.

— Ce n'est pas possible ! me dit-il d'un accent si convaincu que je ne pus pas m'empêcher de rire.

— Non seulement il ne m'aime pas, mais il en aime une autre ; il est épris de Blanche et l'a demandée en mariage.

Je lui racontai ce qui était arrivé depuis quelques jours au Pavol : mes découvertes, mon aveuglement et les hésitations de Junon. Je couronnai cette narration en pleurant à chaudes larmes, car mon chagrin était très réel.

Le curé, qui n'avait pu se décider jusque-là à prendre au sérieux mes peines et mes paroles, offrait l'image de la consternation. Il approcha son siège du mien, me prit la main et s'efforça de me raisonner.

— Votre cousine hésite, le mariage ne se fera peut-être pas.

— Qu'importe, puisqu'il l'aime ! On ne peut pas aimer deux fois.

— Cela s'est vu cependant, mon petit enfant.

— Je n'en crois rien, ce serait affreux ! Je suis bien malheureuse, mon pauvre curé.

— L'avez-vous dit à votre oncle ?

— Non, mais il a deviné mes pensées. A quoi bon, du reste ? Il ne peut pas forcer Paul à m'aimer et à oublier sa fille. Je ne voudrais pas qu'il connût mon amour, j'aimerais mieux mourir !

Un long silence suivit cette manifestation de ma fierté. Nous regardions le feu comme deux bons petits sorciers qui cherchent à lire les secrets de l'a-

VARIÉTÉS

Pavage de luxe. — Rue Lafayette, à Paris, vers le numéro 160, en face des bureaux de la Compagnie du chemin de l'Est, on pose en ce moment du pavage en bois. et les passants s'arrêtent étonnés de la belle couleur rouge de ce bois, se demandant de quelle manière il a été imprégné pour lui donner cette teinte, ce poids et le grain serré qu'il présente. Personne parmi ceux qu'on voit prendre les pavés à la main, les soulever et les flairer, ne pense à la vérité, tellement elle est invraisemblable. Il s'agit, en effet, d'un essai de pavage en acajou du Brésil de toute beauté. On comprend que sa dureté lui donnera une durée compensant et au delà l'élévation du prix de revient.

Ce prix de revient, d'après les renseignements obtenus sur place, ne serait pas aussi élevé qu'on pourrait le supposer au premier abord. Chaque pavé dans la dimension ordinaire du pavé de bois coûterait quarante centimes à pied d'œuvre, et reviendrait, tout paré avec construction en béton à un franc, soit environ cinquante francs le mètre carré. Ainsi une chaussée comme celle de la rue Lafayette, qui a environ trois kilomètres de long et quinze mètres de large, reviendrait à quelque chose comme deux millions deux cent cinquante mille francs.

Une amusante fantaisie du *Domino* :

Heureux suivant ses goûts ;

Lorsqu'il a palpé un héritage, l'aéronaute se porte aux nues ;

L'anatomiste prend un air crâne ;

Le boucher se tord les côtes ;

Le chauffeur mène grand train ;

Le commissionnaire se montre aux courses ;

Le chiffonnier se tient aux rentes sur les tas ;

Le chansonnier se donne des airs ;

Le charcutier fait le grand seigneur ;

Le chemisier se pousse du col ;

La culottière arrive à doubler ses fonds ;

Le filateur quitte le métier ;

Le fabricant de vis allonge le pas ;

L'imprimeur change de caractère ;

Le joueur d'échecs devient fou ;

Le métreur se permet de vous toiser ;

Le naturaliste chasse les espèces ;

Le peaussier ne fait plus de cas du tan ;

Le teinturier détache de nouveaux coupons ;

Et le marin — français ou russe — ne se laisse plus aborder.

Notre spirituel confrère s'oublie et nous oublie. Remplissons la lacune :

Le journaliste pêche à la ligne.

LIBRAIRIE

Almanach des horlogers pour 1894. — Genève, rue Gutenberg, 22 ; prix, 50 centimes.

Cet almanach trouvera son chemin jusque dans les intérieurs des horlogers, qui seront intéressés par une grande variété d'articles relatifs à leur industrie, et accompagnés d'illustrations ou de dessins sommaires utiles à consulter.

Jeu des cantons. — Bienne, Ernest Kuhn, papetier et libraire.

Vous connaissez le jeu dit « des familles » et qui consiste à réunir, après distribution faite entre plusieurs joueurs, des cartes portant les mêmes noms ? Un ingénieux libraire de Bienne a eu la bonne idée de faire figurer des cantons suisses avec leurs armoiries et des vues de villes sur les soixante-quatre cartes dont le jeu qu'il offre en vente se compose. Le tout est joliment exécuté, clair de couleur, net de dessin et simple, comme il convient pour les enfants auxquels ces cartes sont destinées et qui y apprendront sans effort, en s'amusant, leur géographie suisse.

venir dans la flamme et les charbons ardents.

Mais flammes et charbons restaient muets, et je pleurais silencieusement, quand le curé reprit avec un demi-sourire :

— Il ne ressemble cependant ni à François I^{er}, ni à Buckingham !

— Ah ! monsieur le curé, répondez-moi vivement, si François I^{er} et Buckingham étaient là, ils ne se feraient pas prier pour m'aimer, et j'en serais bien contente !

— Hum ! le curé trouva la réponse dénuée d'orthodoxie et pleine d'interprétations fâcheuses. Il abandonna au plus vite le sujet hérissé de pièges qu'il venait d'aborder et me prêcha la résignation.

— Pensez-donc, Reine, vous êtes si jeune ! Cette épreuve passera, et vous avez une longue vie devant vous.

— Je ne suis pas d'un caractère résigné, mon curé, apprenez cela. Si je vis, je ne me marierai jamais ; mais je ne vivrai pas, je suis phthisique, écoutez !

Et j'essayai de tousser d'une façon cavernueuse.

— Ne plaisantons pas sur ce sujet, Reine. Dieu merci, vous êtes en bon état.

— Allons, dis-je en me levant, je vois que vous ne voulez pas me croire. Profitez de ce beau temps et des derniers moments qui me restent à vivre pour aller au Buisson, monsieur le curé.

(A suivre.)